

COMMANDE DE FUEL

Les personnes intéressées par la commande groupée de fuel sont priées de bien vouloir se faire connaître en mairie pour le mardi 10 novembre 2020 au plus tard.

GRIPPE AVIAIRE

Notre commune est concernée par le renforcement des mesures de protection des élevages. La vigilance des propriétaires de volailles est essentielle pour éviter l'introduction de cette maladie sur notre territoire et pour protéger les élevages contre le risque qu'elle représente. Mesures prioritaires concernant les élevages non-commerciaux situés en zone à risque particulier.

- Claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs ;
- Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- Interdiction d'utilisation d'appelant

FINANCES PUBLIQUES

La direction départementale des finances publiques de Moselle vous informe que, durant la période de confinement, tous ses services (services des impôts, trésoreries...) resteront ouverts au public.

Toutefois, la réception du public se fait exclusivement sur rendez-vous, quel que soit le motif. Pour prendre rendez-vous,

- S'il s'agit d'une question fiscale, les usagers sont invités à se rendre dans leur espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr ou à téléphoner à leur service des impôts dont le numéro est : **CHATEAU-SALINS – 03 87 05 12 70**
- S'il s'agit d'une question relative à une facture de service public local (cantine, périscolaire, eau, assainissement...), les usagers sont invités à contacter leur trésorerie dont les coordonnées sont indiquées sur la facture.

DECHETERIES

Les déchèteries restent ouvertes aux heures habituelles durant le confinement à condition de respecter les gestes barrières. Les particuliers doivent remplir une attestation en cochant la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ».

BATTUE DE CHASSE

Les battues auront lieu aux dates suivantes :

15 novembre 2020

13 décembre 2020

20 janvier 2021